

DISPOSITIFS & FINANCEMENT

AGEFICE - Association de Gestion du Financement des Chefs d'Entreprise

DÉFINITION

L'AGEFICE est l'OPCO des travailleurs indépendants non agricoles : commerçants, artisans, professions libérales hors FIF PL. Elle finance leurs formations professionnelles continues via leur contribution CFP.

L'AGEFICE couvre les dirigeants TNS (Travailleurs Non Salariés) : auto-entrepreneurs commerçants, gérants majoritaires SARL, professions de service hors libéraux médicaux.

Budget annuel : environ 1 400 ? de prise en charge pour formations professionnelles continues liées à l'activité.
Plafond cumulé possible si formation longue.

Démarches :

1. Vérifier ton éligibilité (cotisation CFP versée à l'URSSAF)
2. Choisir une formation Qualiopi
3. Faire la demande de prise en charge AVANT la formation
4. Suivre la formation, conserver justificatifs
5. AGEFICE rembourse l'organisme ou toi-même

La liste des thèmes prioritaires publiée par AGEFICE varie chaque année : numérique, gestion, marketing digital, langues, RH. À consulter avant de choisir ta formation.

À savoir : si tu es micro-entrepreneur avec un CA très bas, ta cotisation CFP est faible et donc tes droits AGEFICE le sont aussi. Le cumul avec CPF reste toujours possible.

Fiche extraite du Glossaire de la formation professionnelle.

Auteur : Benjamin Duplaa - directeur IFPA Poitiers, 15 ans d'accompagnement reconversion
Bordeaux, France.

Version à jour (les règles évoluent) : benjaminduplaa.com/lexique/agefice
Diffusion libre - citation appréciée.



Scanner pour ouvrir le PDF